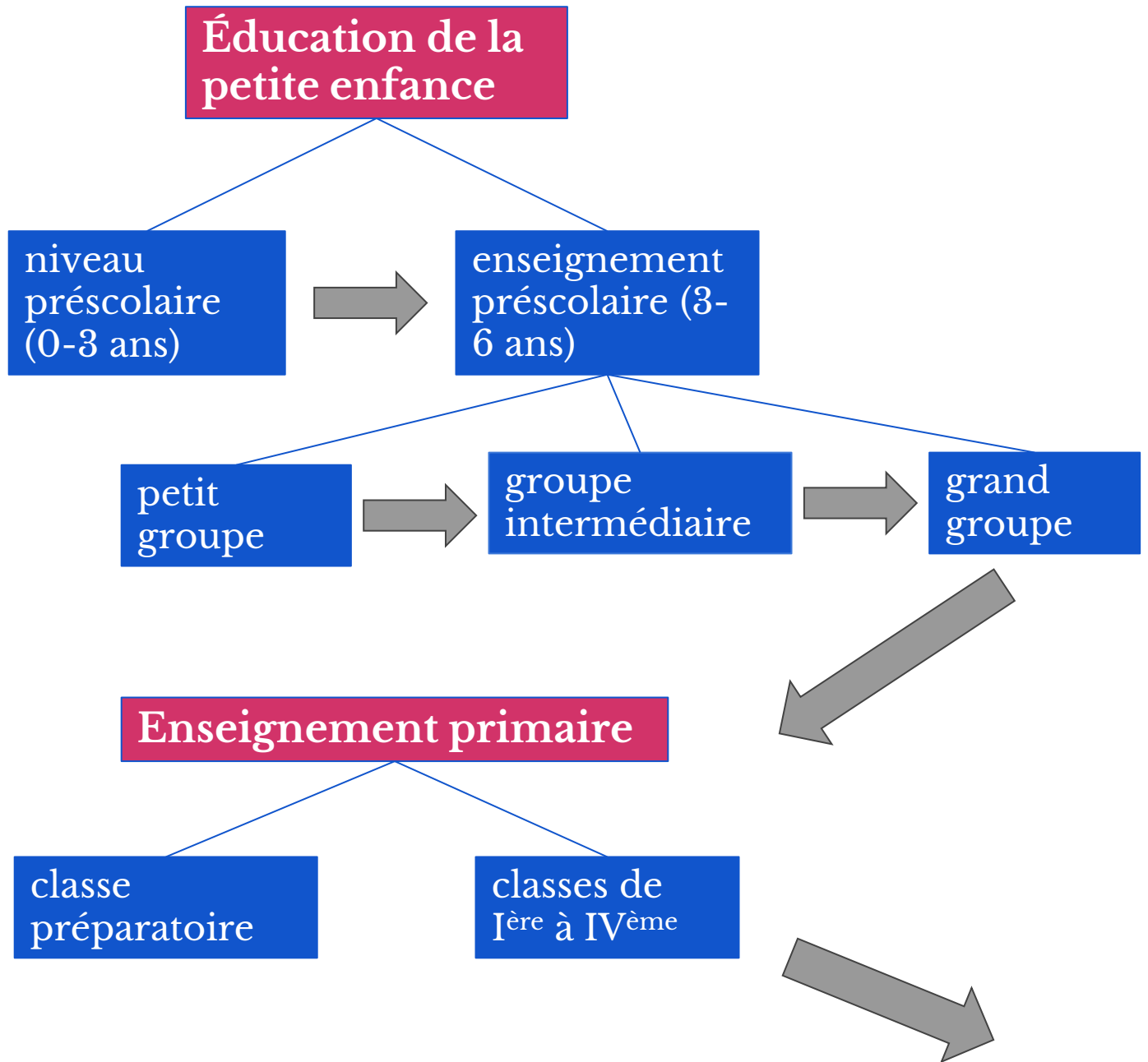


Organisation du système éducatif roumain. Regard sur la Loi de l'enseignement 2023

Oana-Ilinca Moldoveanu & Dragoş Jipa
(Université de Bucarest)

Le système éducatif national

- établissements d'enseignement publics et privés
- structuré en niveaux d'enseignement



Enseignement secondaire

inférieur
(collège)

supérieur

classes de V^{ème} à
VIII^{ème}



classes de IX^{ème} à
XII^{ème} / XIII^{ème}
(parcours
théorique,
vocationnel,
technologique)

enseignement
professionnel
et technique
d'une durée de
3 ans

professionnel

technique

études
postsecondaires
(enseignement
tertiaire non
universitaire)

Enseignement supérieur



Repères

- 1994 : Projet de Réforme de l'Enseignement (curriculum, manuels scolaires, évaluation, formation des enseignants, management scolaire, standards occupationnels) – **le plus vaste pour l'Europe Centrale**
- 1995 : la Loi de l'Éducation - le statut des langues étrangères à l'école :
 - ❖ 1^{ère} langue étrangère au primaire (classe de II^{ème}, puis classe de III^{ème})
 - ❖ étude de 2 langues étrangères obligatoire jusqu'au niveau baccalauréat (épreuve orale de langue)
 - ❖ choix de la/des langues – en fonction des possibilités de l'école

1^{ère} langue étrangère :

- 2 ou 3 années d'étude à l'école primaire (classes de II^{ème} / III^{ème} à V^{ème})
- 4 années d'étude au collège
- 4 années d'étude au lycée

2^{ème} langue étrangère :

- 3 ou 4 années d'étude au collège (classes de V^{ème} / VI^{ème} à VIII^{ème})
- 4 années d'étude au lycée

- À partir de 1999/2001 : marché libre des manuels scolaires – manuels ressortissant de maisons d'édition différentes, en fonction du partage 1^{ère} / 2^{ème} langue étrangère

Enchères publiques
Ministère de
l'Enseignement &
commissions
d'évaluation du
Conseil National
pour l'Approbation
des Manuels
(CNAM)



**Sélection de 3
manuels**
pour chaque
discipline & année
d'études



**Choix d'1 manuel
parmi les 3**
par les enseignants
(facteurs
influençant le
choix: les exigences
scientifiques &
pédagogiques de
l'enseignant, le
public
d'apprenants)

- Fin des années '90 : nouveau modèle de programmation scolaire & nouveaux manuels => nouvelle culture curriculaire
- ❖ recentrage des démarches d'enseignement-apprentissage sur des objectifs de formation
- ❖ stimulation des démarches interactives => meilleure efficacité des apprentissages & l'apprenant au centre des processus
- ❖ harmonisation des finalités du système, des principes, des standards d'élaboration & d'application du curriculum, au niveau national
- ❖ les langues modernes – introduites dans l'aire curriculaire *Langue et communication* (à côté de la langue maternelle et du latin)

Nouvelles Lois de l'enseignement (2023)

Loi de l'enseignement préuniversitaire (198/2023) -
Nouveautés concernant :

- Admission au lycée, à partir de 2026-2027
- Dossier éducatif pour les préscolaires et les élèves, à partir de 2024-2025
- Formes d'« éducation », parmi les matières obligatoires
- Prévention du décrochage
- Bourses de mérite
- Dérapages disciplinaires
- Cours de parentalité
- Situations spéciales
- Carrière didactique

Structure modifiée du baccalauréat à partir de 2028-2029 :

6 épreuves = 8 examens (10 examens pour les élèves qui étudient dans leur langue maternelle) VS 6 examens à présent

- Épreuve A : compétences linguistiques langue roumaine (ou maternelle) + examen écrit langue et littérature roumaines, avec sujets différents, en fonction de la filière (philologie vs autres)
- Épreuve B : compétences linguistiques en langues étrangères (2 examens oraux vs 1 à présent)
- Épreuve C : compétences digitales
- Épreuve D : langue et littérature maternelles
- Épreuve E : en fonction de la filière (2 examens écrits vs 1 à présent)
- Épreuve F : compétences de base complémentaires à la filière suivie (filière philologie : mathématiques / physique / chimie / biologie ; filière sciences : histoire / géographie / logique / psychologie)

Loi de l'enseignement universitaire (199/2023) – Nouveautés concernant la mise en place de :

- études universitaires courtes (2 ans)
- enseignement supérieur en alternance
- programmes d'études de licence didactique
- programmes MBA

Diplômés de l'enseignement supérieur (2022)

menter.

Moins ...

Indicateurs

Diplômés de l'enseignement supérieur

Niveau de formation des adultes

Diplômés de l'enseignement supérieur 25-34 ans, % dans le même groupe d'âge, 2022 ou dernières données disponibles

Source : Panorama de l'éducation : Niveau de formation et situation au regard de l'emploi

Afficher:

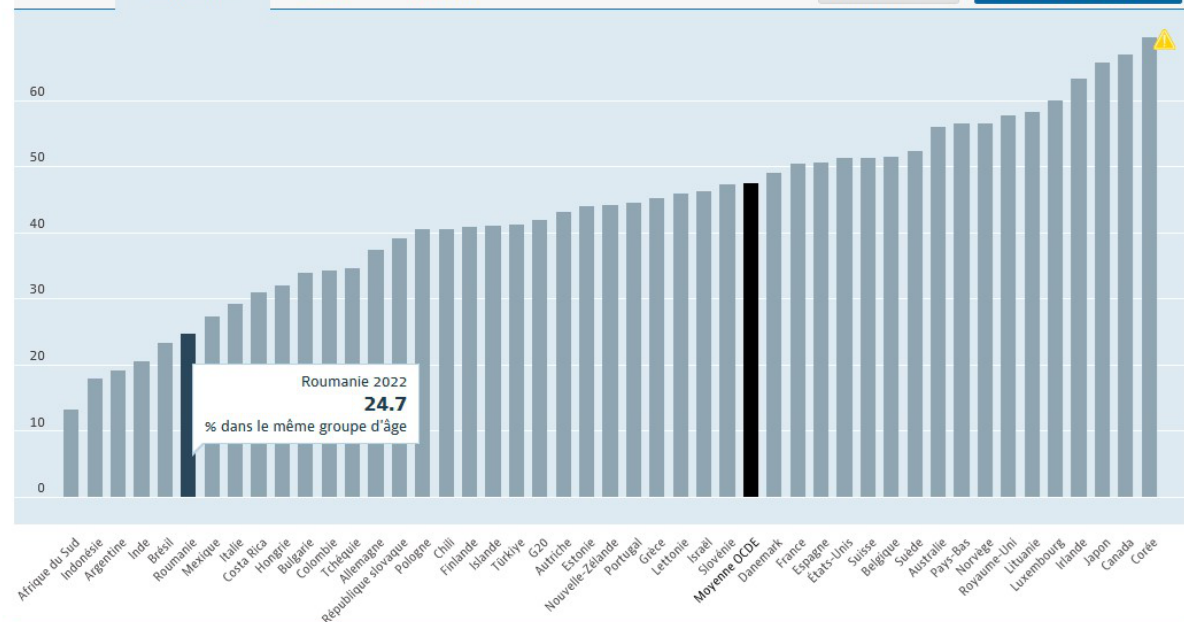
Diagramme

Carte

Tableau

Plein écran

Mon pêle-mêle



Source : OCDE

Diplômés de l'enseignement supérieur en Roumanie

Evolution par domaines (1938-2017)

	1938	1949	1951	1961	1971	1981	1990	2017
Sciences de l'éducation		1.7	3.52	2.67	19.53	1.53	2.75	5
Arts et sciences humaines	29	11.21	8.36	13.34	12.37	8	3.15	9
Sciences sociales, économie, journalisme	20	24.25	14.84	9.39	15.28	12.38	10.26	8.6
Droit, administration	26	13.39	5.96	8.67	3.72	3.29	1.71	27.7
Sciences naturelles, maths	6	9.36	9.9	8.54	7.47	6.27	6.28	5.3
Ingénierie, constructions	3.8	7.87	28.29	27.68	29.63	51.61	60.73	18.2
Agriculture, sciences vétérinaires	6	4.83	10.31	12.27	6.56	6.97	4.87	4.4
Santé	8	19.74	17.51	17.44	5.44	9.9	10.54	11.6

Source des données : Institut Roumain de Statistique, compilation de l'auteur

Sources :

- ❑ Eurydice. (s. d.). *Organizarea sistemului de educație și structura sa*. Commission européenne. <https://eurydice.eacea.ec.europa.eu/ro/national-education-systems/romania/organizarea-sistemului-de-educatie-si-structura-sa>
- ❑ Ministerul Educației. (2023). *Legea învățământului preuniversitar nr. 198 / 2023*. https://edu.ro/sites/default/files/_fi%C8%99iere/Minister/2023/Legi_educatie_Romania_educata/legi_monitor/Legea_invatamantului_preuniversitar_nr_198.pdf
- ❑ Ministerul Educației. (2023). *Legea învățământului superior nr. 199 / 2023*. https://edu.ro/sites/default/files/_fi%C8%99iere/Minister/2023/Legi_educatie_Romania_educata/legi_monitor/Legea_invatamantului_superior_nr_199.pdf
- ❑ Vlad, M. (2010). Le statut du français et des autres langues étrangères dans les évolutions du système roumain d'enseignement (1970-2010). *Synergies Pologne*, (7), 75-83.

Nous vous remercions de votre attention !